



Budget annexe du S.P.I.C. SDE76 Solaire

Note de présentation brève et synthétique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20190327-2019_03_27-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2019

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

Ce budget est élaboré pour la première fois cette année afin de développer un service public industriel et commercial. Il a pour vocation de permettre l'installation de panneaux photovoltaïques et ainsi de produire de l'énergie.

Par conséquent, l'ensemble des prévisions sont réalisées sur des estimations qui pourront être révisées au cours de l'exercice budgétaire.

L'instruction budgétaire et comptable qui s'applique est la M4 et, conformément au code général des impôts, ce budget est assujéti à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de ce service et notamment les charges de personnel mis à disposition par le SDE76.

Ce budget doit prendre en compte la difficulté de son équilibre budgétaire, puisque le retour sur investissement des installations est de 20 ans. Après des sessions de travail lors des réunions du bureau syndical, il est proposé d'effectuer une dotation initiale du budget principal vers ce budget annexe à hauteur de 4 000 000 €. Cette somme a été estimée afin de lancer l'activité avec 6 projets annuels, pour pouvoir aller jusqu'à 15 ou 20 projets annuels. Ainsi, cette dotation permettrait de réaliser environ 300 projets en 20 ans avec le recours à l'emprunt, d'éventuelles subventions régionales selon les dispositifs et une participation sur fonds propres. Ce budget percevra des recettes liées à la vente de l'électricité produite.

I/ Section de d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à :

DEPENSES	RECETTES
4 035 000,00 €	4 035 000,00 €

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	- €	2 945 974,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	20 000,00 €
6815	Provisions	- €	2 500,00 €
67	charges exceptionnelles	- €	2 000,00 €
022	Dépenses imprévues	- €	7 500,00 €
023	Virement de la section d'investissement	- €	1 057 026,00 €
TOTAL		- €	4 035 000,00 €

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
70	Ventes de marchandises	- €	5 000,00 €
77	Produits exceptionnels	- €	30 000,00 €
77	Produits exceptionnels	- €	4 000 000,00 €
TOTAL		- €	4 035 000,00 €

II/ Section d'investissement

Afin de s'engager dans la transition énergétique, il est prévu de réaliser 6 projets sur le territoire du SDE76.

La section d'investissement s'équilibre à :

DEPENSES	RECETTES
1 720 960,80 €	1 720 960,80 €

II.1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
13	Subvention d'investissement	- €	10,00 €
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	- €	82 994,40 €
1328	Autres	- €	97 250,00 €
15722	Provisions	- €	2 500,00 €
1641	Emprunts	- €	398 186,00 €
021	Virement section de fonctionnement	- €	1 057 026,00 €
2315-041	Installations, matériel et outillage techniques	- €	82 994,40 €
TOTAL		- €	1 720 960,80 €

On peut relever que le virement de la section de fonctionnement représente 1 059 526 €.

II.2/ Les dépenses

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
20	Immobilisations incorporelles	- €	90 000,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques		1 373 474,80 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immo corporelles		124 491,60 €
020	Dépenses imprévues	- €	50 000,00 €
2762-041	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA		82 994,40 €
TOTAL		- €	1 720 960,80 €